

Séance publique du 7 juillet 2003

Délibération n° 2003-1308

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'Institut textile et chimique de Lyon pour le concours Challenge Itech**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine souhaite mener une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirmer le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création. Les secteurs de la mode sont une filière prioritaire du plan de mandat.

Ce soutien s'inscrit en cohérence du contrat d'objectifs régional textile-habillement.

La politique Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création

L'objectif de cette politique est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles, propres à capter les marchés de demain.

Un des axes de développement de cette politique est de soutenir l'innovation, la valorisation et la recherche dans les secteurs de la mode et de la création.

Le concours Challenge Itech est un des événements majeurs qui permet le développement des innovations textiles. A ce titre, cette action est un axe prioritaire de la politique de Lyon, ville de mode et de la création qui doit être renforcée.

Le concours Challenge Itech

Ce challenge est organisé par une équipe de l'école Itech constituée de deux permanents. Cette équipe a pour vocation de :

- faire émerger des thèmes de recherche et développement dans l'industrie textile,
- trouver les ressources et les compétences nécessaires pour les développer.

Le concept du concours est de confier à des étudiants travaillant en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de leurs travaux de fin d'étude (stages, projets industries), des sujets d'étude apportés par les entreprises pour développer des projets innovants.

La présentation générale

Les Challenges Itech ont été lancés en 1992 pour inciter la fabrique textile à retrouver, par l'innovation technologique, de nouvelles sources de création, nécessaires à son développement.

Après dix ans d'existence, Itech Challenge affiche le palmarès suivant :

- 174 études lancées,
- 360 étudiants engagés issus de 89 écoles ou universités différentes d'enseignement scientifique et technique,
- plus de 80 % des industriels et plus de 95 % des écoles ayant participé aux Challenges Itech satisfaits,
- entre 3 et 5 brevets déposés à chaque session,
- plus d'une étude sur deux mise en application par les industriels,

- entre 5 et 10 embauches à chaque session.

Pour réaliser ce programme, Itech Challenge a ciblé son action sur :

- d'une part, les industriels de la filière textile,
- d'autre part, des étudiants de l'enseignement supérieur de toutes disciplines, en fin de cursus scolaire.

Les enjeux et les objectifs

La finalité de ce rapprochement (industrie textile-enseignement supérieur) est de :

- développer l'esprit d'innovation et de créativité des étudiants,
- favoriser les transferts de technologie grâce à l'apport de compétences non présentes dans l'entreprise,
- développer des possibilités de création d'activités nouvelles basées sur l'innovation et le développement de procédés et produits nouveaux.

Le soutien de la Communauté urbaine au Challenge Itech répond bien aux objectifs de la politique Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création, à savoir :

- soutien à la création,
- favoriser le développement de l'innovation,
- favoriser les projets de transversalité.

Les nouvelles orientations

Le Challenge Itech était soutenu jusqu'à l'édition 2003 par la ville de Lyon avec un prix ville de Lyon.

Dans le cadre de la politique de la Communauté urbaine dans les secteurs de la mode et de la création, il est proposé que ce soit la Communauté urbaine qui soutienne le challenge pour le compte de l'agglomération lyonnaise.

Après dix ans d'existence, les organisateurs du challenge souhaitent développer son concept selon deux orientations :

- associer d'autres secteurs d'activités complémentaires et connexes au textile :

L'élargissement d'Itech Challenge est envisagé dès 2003 avec les secteurs de la plasturgie et de la cosmétique avec une approche design et mode, dans la droite ligne du textile.

Un travail sera engagé notamment avec le Centre européen de dermocosmétologie (CED) et avec le Centre du design Rhône-Alpes ;

- extension à l'Europe dans le recrutement des étudiants.

Cinq universités-écoles étrangères issues des quatre pays suivants : Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne, seront associées au projet.

Par son soutien, la Communauté urbaine souhaite que le Challenge Itech s'ancre dans la transversalité entre les secteurs économiques : textile, cosmétique, design... et s'internationalise de manière pérenne.

Les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'Institut textile et chimique de Lyon à hauteur de 30 000 € pour permettre la réalisation du Challenge Itech pour la session 2003.

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

- dépenses :

. salaires et structure ltech	64 500 €
. fonctionnement	53 821 €
. organisation manifestation	15 000 €
. prix	20 000 €
. européanisation	10 000 €
	<hr/>
total :	193 321 €

- ressources :

. région Rhône-Alpes	68 600 €
. industriels	64 300 €
. première vision	10 671 €
. UCMTF	15 250 €
. CCI de Lyon	2 250 €
. Ciba	2 250 €
. Communauté urbaine	30 000 €
	<hr/>
total :	193 321 €

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 7 juillet 2003 ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à la signature de la convention avec l'Institut textile et chimique de Lyon pour l'organisation du concours Challenge ltech.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention d'application.

3° - La dépense correspondant à 30 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,